



conseil d'administration _____	8
environnement international _____	11
Regards sur l'économie marocaine pour l'année 2000 _____	12
Chiffres-clés de l'année 2000 _____	15
Organisation Interne _____	16
Activite de prêt _____	17
Mobilisation des ressources _____	25
Etats financiers _____	27
Rapport des auditeurs independants _____	32
Rapport des commissaires aux comptes _____	33
Annexes financières _____	34

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PPRESIDENT

Ahmed MIDAOU
Ministre de l'Intérieur

MEMBRES REPRESENTANT L'ADMINISTRATION

Mohamed SEQAT
Gouverneur de Bank Al Maghrib

Khalid KADIRI
Directeur Général de la Caisse de Dépôts et de Gestion

EI Mehdi BENZEKRI
*Secrétaire Général
Ministère de l'Équipement*

Abderrazak ALAOUI BOUARAKI
*Adjoint au Directeur du Budget
Ministère de l'Économie Finances du tourisme et de la privatisa-
tion*

Mohamed HMAMOUCI
*Chef de la Division Electricité
Ministère de l'Énergie et des Mines*

Mohamed LAAZIRI
*Directeur de la Planification et des Ressources Financières
Ministère de la Santé Publique*

Hassan EI BASRI
*Chef de la Division des Etablissements de Crédit
Direction du Trésor
Ministère de l'Économie Finances du tourisme et de la privatisa-
tion*

Ahmed ARAFA
*Secrétaire Général
Ministère de l'Intérieur*

Mohamed BRAHIMI
*Directeur Général des Collectivités Locales
Ministère de l'Intérieur*



**MEMBRES REPRESENTANT
LES ELUS**

Mohamed LABSIR

*Président du Syndicat Intercommunal
Préfecture d'Ain Sebaa Hay Mohammadi*

Abderrahim FILALI BABA

*Président du Syndicat Intercommunal
Préfecture de Fès Jdid Dar Dbibagh*

Mohamed FAL FAOUZI

*Président du Syndicat Intercommunal
Province de Guelmim*

Kacem SBAI

*Président du Syndicat Intercommunal
Province de Sidi Kacem*

Abdelkader LAMGHAIRBAT

*Président du Syndicat Intercommunal
Province de Safi*

Mohammed BOUDOUNIT

*Président du Syndicat Intercommunal
Préfecture d'Agadir Ida Outanane*

Driss BOUARICH

*Président du Syndicat Intercommunal
Province d'Ifrane*

Mohammed SOLTANE

*Président du Syndicat Intercommunal
Préfecture d'Oujda-Angad*

Driss TOULALI

Directeur Général



La croissance de l'économie mondiale s'est déroulée durant l'an 2000 sous de bons auspices en réalisant un taux de 4,8%. Les économies des pays développés ont enregistré un taux de 4,1%. Cette performance s'explique par la forte augmentation du commerce mondial, avec 13% en termes de volume et par la forte demande interne en terme d'investissement et de consommation. La zone euro a tiré profit de la faiblesse de sa monnaie, tout au long de l'année, face au dollar et au yen. Le taux de chômage a fléchi, conjointement, aussi bien au Etats-Unis que dans les pays de l'Union Européenne. Quant aux économies asiatiques, elles ont connu un léger redressement après les subressaux qu'elles ont connu. Les banques centrales des pays industrialisés ont procédé au relèvement des taux d'intérêt, en vue de prévenir la recrudescence de l'inflation. Cependant, le deuxième semestre a connu un fléchissement dû à la hausse prolongée des prix de pétrole ainsi qu'aux politiques monétaires restrictives.

En ce qui concerne les pays en développement, le taux de croissance a atteint 5.8%, malgré les insuffisances structurelles des secteurs financiers et les déstabilisations politiques et sociales. Cependant, le renflouement, par l'afflux des capitaux étrangers, a suppléé dans certaines mesures à ces carences.

Les cours boursiers ont triplé depuis mars 1999 sous l'effet, notamment, de l'incommensurabilité de la demande mondiale face à l'amenuisement de l'offre. Exceptionnellement, l'indice global des prix des produits agro-alimentaires a quasiment stagné.

Les marchés financiers :

Les flux de capitaux sur les marchés financiers internationaux ont concerné, essentiellement, des investissements directs au profit des pays développés, à hauteur de 1.118 milliards de dollars, les pays en développement n'ont pas dépassé 190 milliards de dollars. Les marchés obligataires se sont fortifiés grâce à l'afflux des liquidités transférées des marchés d'actions en déprime, contrairement aux marchés boursiers qui ont manifesté des signes d'essoufflement, notamment, ceux des valeurs de la haute technologie.

Les bailleurs de fonds :

Le recours aux institutions financières internationales a sensiblement baissé face au redressement économique rapide de certains pays en développement, conjugué à une augmentation des revenus des pays pétroliers. En effet, les décaissements effectués par le FMI ont passé, en un an, de 10.7 milliards de DTS à 7.7 milliards de DTS. La même tendance, a touché les décaissements de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, de l'Association Internationale de Développement et de la Société Financière Internationale.

Regards sur l'économie marocaine

Après avoir bénéficié d'un environnement relativement favorable au cours de l'année 1999 et au début de l'an 2000, les économies des pays partenaires du Maroc auraient connu une inflexion de tendance de leur activité à partir de l'été 2000. Les facteurs qui expliquent ce changement seraient la détérioration progressive de la conjoncture internationale, la hausse des taux d'intérêt, entamée courant 1999, la volatilité des cours boursiers et les menaces inflationnistes provoquées par la flambée des prix du pétrole. Tous ces phénomènes auraient entamé la confiance des ménages et influencé leurs habitudes de consommation, ce qui ne manquera pas de réduire la demande, adressée par ces pays, au Maroc et donc d'affecter l'évolution de l'économie marocaine et particulièrement les secteurs exposés.

Sur le plan interne, l'économie nationale a eu à faire face, au cours de l'an 2000, à de nombreuses contraintes. La plus importante en est la sécheresse.

Ainsi, la production agricole, qui conditionne, pour une large part, l'évolution de l'activité économique marocaine, a été pour la deuxième année consécutive très en deçà des attentes. En effet, l'année 2000 a connu une faible croissance, estimée à 0,8%, résultant principalement de la chute de la production céréalière. La valeur ajoutée du secteur primaire recule de 17% par rapport à 1999. Au niveau des secteurs secondaire et tertiaire, les données établies par la Direction de la Statistique, font état d'un léger redressement du rythme de progression du PIB non agricole, dont la croissance a été estimée à 3,5 % contre 3% en 1999.

En matière d'inflation, l'année 2000 n'a pas enregistré de changement particulier, l'évolution des prix est restée modérée. L'indice du coût de la vie a marqué une évolution de 1,9 %. La situation du chômage ne s'est pas aggravée par rapport à ce qu'elle était il y a un an, mais le taux de chômage se maintient à un niveau élevé.



Toutefois, une enquête, réalisée par le Centre Marocain de Conjoncture, auprès d'un échantillon d'industriels, révèle un regain progressif de confiance chez ces derniers, malgré le contexte tant national qu'international qu'ils jugent globalement défavorable. En effet, le taux d'investissement reste orienté à la hausse, et ressort à 24,7% contre 24,3% en 1999 et 22,4% en 1998. Ainsi, après une augmentation de 16% puis 8,9%, en 1998 et 99, la FBCF devrait s'accroître de 4,4%, soutenue par les investissements dans les travaux publics (+20%) et, dans une moindre mesure, dans le bâtiment (+5%). En revanche, les responsables craignent la poursuite de la montée des coûts des matières premières importées et l'évolution des prix internationaux.

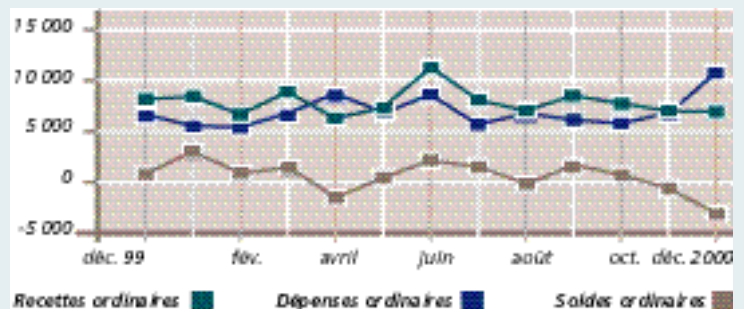
L'année 2000, a par ailleurs, été marquée par une préservation des équilibres interne et externe. La balance des paiements dégage un déficit du compte courant estimé autour de 1,5% du PIB, contre 0,5% constaté en 1999 et un solde global déficitaire de 4,4 milliards de DH, réduisant d'autant nos avoirs extérieurs.

L'évolution de nos échanges extérieurs a été affectée, par la hausse du cours du pétrole, la faiblesse de l'Euro face au Dollar et la persistance de la sécheresse, qui affecte aussi bien nos importations que nos exportations des produits alimentaires.

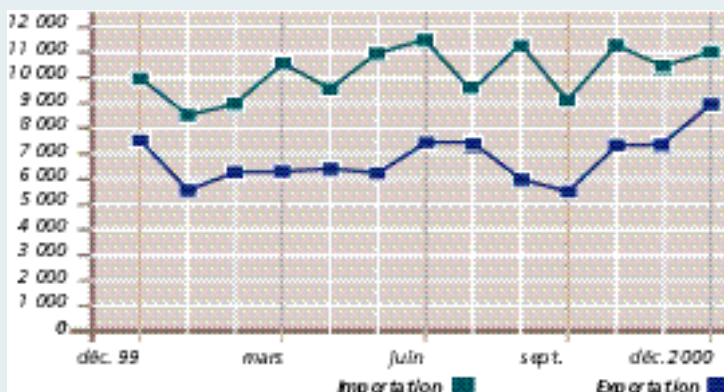
Les finances publiques, durant l'année 2000, ont connu l'exécution de deux lois des finances, la première, concernant l'exercice budgétaire 1999/2000, achevée en juin 2000 et une loi des finances semestrielle préparant le retour de l'exercice budgétaire sur une année civile.

Au terme de l'exercice clos au 30 juin 2000, le déficit budgétaire s'est situé à hauteur de 2,4 milliards de DH, soit près de 0,7% du PIB. L'importante hausse des recettes ordinaires, a permis de dégager une épargne budgétaire de plus de 20 milliards de DH qui a couvert l'intégralité des dépenses d'investissement. La prise en compte d'un solde net négatif de 5 milliards de DH, des autres comptes spéciaux du Trésor, laisse apparaître le déficit susmentionné.

Evolution mensuelle des charges et ressources du Trésor



Evolution mensuelle des échanges extérieurs



Au niveau du financement, le besoin de financement, au cours de l'année 2000, a été contenu à 12,1 milliards de DH. Aussi, et Compte tenu du flux négatif de la dette extérieure, la couverture du besoin de financement a été assurée par des ressources internes, mobilisées sur le marché des adjudications.

Le resserrement des trésoreries bancaires, constaté au cours du second semestre, induit, principalement, par la contraction des avoirs extérieurs, a réorienté les taux d'intérêt à la hausse, notamment, lors du dernier trimestre.

Sur le marché interbancaire, les taux pratiqués sont passés, en moyenne, de 4,63% à 5,4% entre décembre 99 et 2000.

Au niveau du marché boursier, la dépréciation a touché la plupart des valeurs boursières, et l'indice en s'établissant à 672,6, reste orienté à la baisse, portant, ainsi, la contre performance par rapport à décembre à 15,3%.

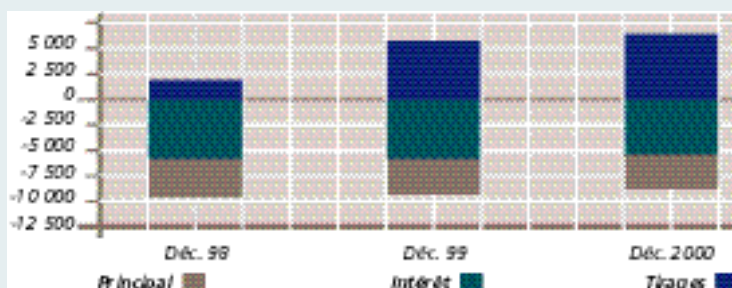
Les crédits distribués par les banques, au terme de l'année 2000, affichent un important redressement, au cours des deux derniers mois de l'année. C'est ainsi que les concours additionnels, en novembre et décembre, se sont établis à plus 7 Milliards de DH, dont 5 Milliards ont concerné les seuls crédits à l'équipement.

Ainsi, l'encours des crédits octroyés par les banques a atteint, à fin décembre 2000, 205,4 Milliards de DH, en hausse de 19,5 Milliards de DH par rapport à décembre 1999.

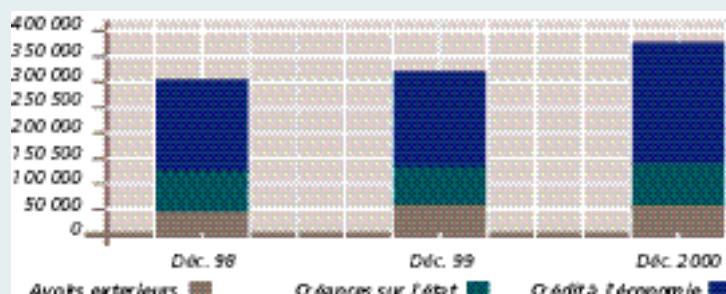
Aussi, et par rapport à fin janvier 2000, les crédits bancaires, accordés aux entreprises et aux particuliers, qui représentent 95% du total, se sont accrus de 16,2 Milliards de DH ou 9%. A ce niveau, les crédits alloués à l'équipement ont enregistré une hausse de plus de 4,3 milliards de DH ou 10,5% en onze mois. Les crédits immobiliers et de consommation ont, pour leur part, augmenté, respectivement, de 2,9 milliards de DH ou 12,1% et de 1,3 milliard de DH ou 19,1%. Les comptes débiteurs et crédits de trésorerie ont stagné (+0,9%), leur part dans le total des crédits distribués a reculé d'un point de pourcentage, se situant de la sorte à 38%, contre 39% à fin janvier 2000.

Le portefeuille de titres de placement des banques s'est par contre contracté, probablement à la suite de la mauvaise performance de la bourse de Casablanca, au cours de l'année écoulée.

Evolution mensuelle des flux de la dette extérieure



Evolution des contreparties de la masse monétaire



Les indicateurs de l'activité

Le volume des prêts attribués en 2000 s'est établi à 1.127 MDH, en hausse de 4,1 % par rapport à 1999.

Les décaissements ont atteint 786 MDH, en hausse de 4,7 % par rapport à 1999.

Le volume de l'encours des prêts s'est établi à 4,62 milliards de dirhams à fin 2000, s'inscrivant en légère hausse par rapport à l'exercice précédent.

Les indicateurs financiers

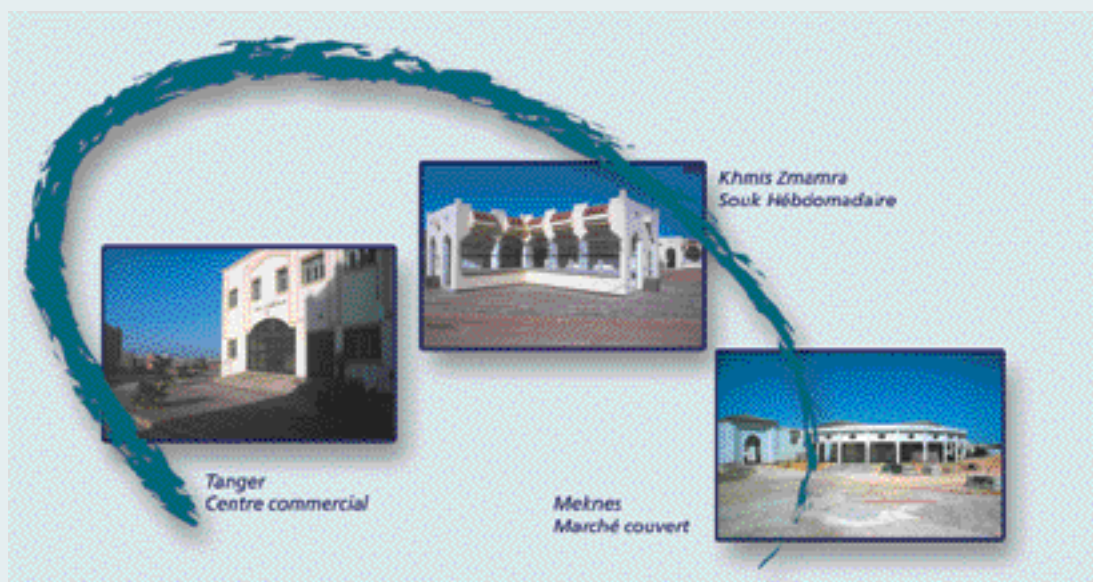
Les fonds propres ont connu une augmentation de 9,2 % en passant de 512,40 MDH en 1999 à 559,54 MDH en 2000.

Le total du bilan est de 5.302,17 MDH marquant ainsi une augmentation de 81,34 MDH ou 1,56 % par rapport à 1999. Le produit net bancaire s'est établi à 203,36 MDH, en légère hausse de 2,19 % par rapport à l'exercice 1999.

Le résultat net après impôt a atteint 47,14 MDH, en progression de 5,46 % par rapport à l'exercice précédent.

en millions Dhs	1997	1998	1999	2000
Attributions	1.040	950	1.083	1.127
Décaissements	946	790	750	786
Encours des prêts	4.412	4.579	4.599	4.619
Fonds propres	353	468	512	559
Total Bilan	5.126	5.367	5.221 *	5.302 *
Produit net bancaire	54	124	199	203
Résultat net après impôt	29	37	44	47

(*) Données établies selon le Plan Comptable des Etablissements de Crédits, (entré en vigueur à partir de 2000).



Organisation Interne

Le Fonds d'Équipement Communal est administré par un Conseil d'Administration composé de 8 représentants de l'Administration, du Gouverneur de Bank Al Maghrib, du Directeur Général de la CDG et 8 de représentants des conseillers communaux.

Le Conseil d'Administration délègue, à un Comité de Crédit, ses pouvoirs de décision en matière d'octroi de prêt. Ce Comité, composé de représentants des membres du Conseil d'Administration et présidé par le Directeur Général du FEC, se réunit une fois par mois et chaque fois que cela est nécessaire.

Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration des processus de gestion devant accompagner la mise en œuvre de son redéploiement stratégique, le FEC a créé des comités internes de gestion.

Le Comité de Pilotage

Sa composition :
Le Directeur Général / Président
Le Secrétaire Général
Le Directeur des Engagements
Le Directeur Financier et Administratif
Le Directeur des Projets

Sa mission :
Le Comité de Pilotage a pour mission le suivi de l'exécution des décisions et des orientations stratégiques fixées par le Conseil d'Administration. Ce Comité se réunit une fois par trimestre.

Le Comité de Coordination

Sa composition :
Le Secrétaire Général / Président
Le Directeur des Engagements
Le Directeur Financier et Administratif
Le Directeur des Projets

Sa mission :

Ce Comité est chargé d'examiner toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement et d'assurer la coordination entre les différents services.

Le Comité de coordination se réunit une fois par semaine et chaque fois que cela est nécessaire.

Le Comité des Opérations

Sa composition :

Le Secrétaire Général / Président
Le Directeur des Engagements
Le Directeur Financier et Administratif
Le Directeur des Projets

Sa mission :

Le Comité des Opérations est chargé d'approuver et de suivre le programme d'activité annuel, d'arrêter le programme de mobilisation des ressources et d'examiner périodiquement les indicateurs de gestion et d'activité. Le Comité des Opérations statue sur toute demande d'annulation, de rééchelonnement ou de réaffectation de prêt. Ce Comité se réunit une fois par semaine.

Le Pré-Comité des Prêts

Sa composition :

Le Directeur Général / Président
Le Secrétaire Général
Le Directeur des Engagements
Le Directeur Financier et Administratif
Le Directeur des Projets

Sa mission :

Le Pré-Comité des Prêts est chargé de statuer sur les demandes de prêts à soumettre à l'approbation du Comité de Crédit.





Activite de prêt

A . Attributions

Le volume des prêts attribués, au 31 Décembre 2000, s'est élevé à 1.127 MDH, enregistrant une hausse de près de 4,1% par rapport à la même période de l'année précédente et correspondant à un taux de réalisation de 62,6% de l'objectif global pour l'année 2000.

Ces attributions, qui ont permis de contribuer au financement de 428 projets, pour un montant total d'investissement de 1.653,4 MDH, ont concerné l'ensemble des régions du Royaume et intéressé la totalité des secteurs éligibles au financement du FEC, avec une nette prépondérance des concours pour la réhabilitation des établissements scolaires et du secteur des aménagements urbains.

Les prêts attribués dans le cadre de la convention relative à la mise à niveau des établissements scolaires, d'un montant de 393,5 MDH, permettront le financement intégral de 300 projets correspondant à la réhabilitation de 2.498 établissements scolaires.

Répartition des prêts attribués par type d'emprunteur

La répartition des prêts attribués par type d'emprunteur a évolué comme suit :

Type d'emprunteur	31 - 12 - 1999		31 - 12 - 2000		Variation %
	MDH	%	MDH	%	
Communautés Urbaines	151	14,0	6	0,5	-96,2
Communes Urbaines	546	50,4	410	36,4	-24,9
Communes Rurales	188	17,4	629*	55,8	234,0
Provinces et Préfectures	67	6,1	59	5,3	-11,1
Régies Autonomes	48	4,4	0	0,0	-100,0
Syndicats Intercommunaux	7	0,7	7	0,6	-8,5
Conseils Régionaux	77	7,1	17	1,5	-77,9
Total	1 083	100,0	1 127	100,0	4,1

* y compris les prêts pour la mise à niveau des établissements scolaires pour un montant de 393,5 Mdhs.



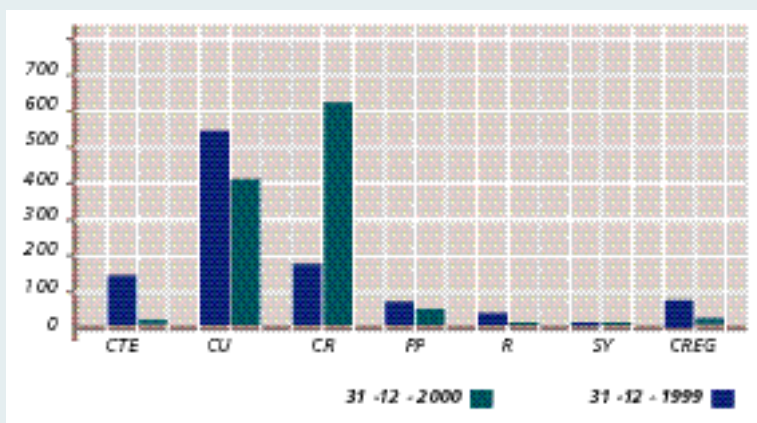
Au 31 Décembre 2000, et grâce notamment aux prêts accordés pour la réhabilitation des établissements scolaires, la part des communes rurales dans les attributions totales s'établit à 55,8%, contre 17,4% des attributions totales à fin Décembre 1999.

Par ailleurs, un prêt de 17 MDH a été accordé au Conseil Régional de Guelmim-Es Smara pour la réalisation de la route reliant Legsabi à la plage blanche. Ce prêt constitue la seconde intervention du FEC au profit de la Région en tant que Collectivité Locale.

Répartition des prêts attribués par secteur d'intervention

La répartition des prêts attribués, au 31 Décembre 2000, par secteur d'intervention, ainsi que leur évolution par rapport à la même période de l'année 1999, se présentent comme suit :

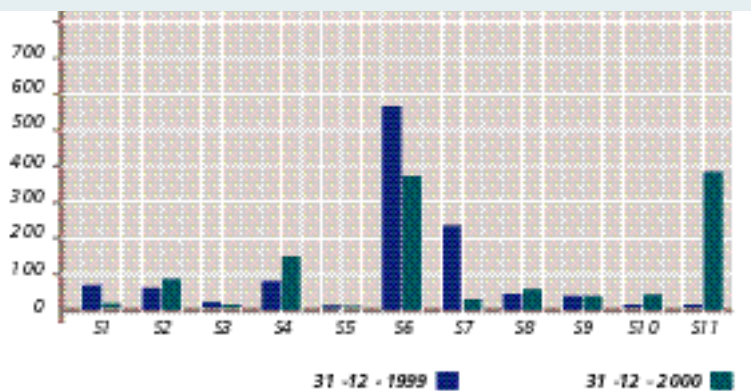
Attributions par type d'emprunteur



CTE: Communautés Urbaines
 CU: Communes Urbaines
 CR: Communes Rurales
 CREG: Conseils Régionaux
 PP: Provinces et préfectures
 R: Régies Autonomes
 SY: Syndicats Intercommunaux

SECTEUR D'INTERVENTION	31/12/1999		31/12/2000		VARIATION
	MDH	%	MDH	%	%
Eau potable	62	5,7	10	0,9	-84,1
Electricité	49	4,5	69	6,1	40,4
Transport Urbain	12	1,1	6	0,5	-51,2
Equipements Commerciaux	73	6,8	147	13,1	101,0
Equipements Spéciaux	5	0,5	0	--	--
Aménagements Urbains	575	53,1	378	33,5	-34,3
Equipements sportifs & tourist.	249	22,9	17	1,5	-93,4
Assainissement Liquide	34	3,1	53	4,7	56,6
Assainissement Solide	23	2,2	22	2,0	-4,3
Hors nomenclature	--	--	31	2,8	--
Mise à niveau des Etab. scolaires	--	--	394	36,9	--
TOTAL	1 083	100,0	1127	100,0	4,1

Attributions par secteur



S1 : Eau potable
 S2 : Electricité
 S3 : Transport urbain
 S4 : Equipements commerciaux
 S5 : Equipements spécialisés
 S6 : Aménagements urbains
 S7 : Equipements sportifs et touristiques
 S8 : Assainissement liquide
 S9 : Assainissement solide
 S10 : Hors nomenclature
 S11 : Mise à niveau des établissements scolaires

De l'examen de cette répartition sectorielle, il ressort notamment que :

- Les aménagements urbains continuent à prédominer dans la structure des prêts classiques accordés par le FEC.
- Les prêts destinés à la réhabilitation des établissements scolaires représentent pour leur part 37% des attributions totales.
- Le secteur des équipements commerciaux a connu une forte progression. Sa part dans le total des attributions passe de 6,8% à 13%.

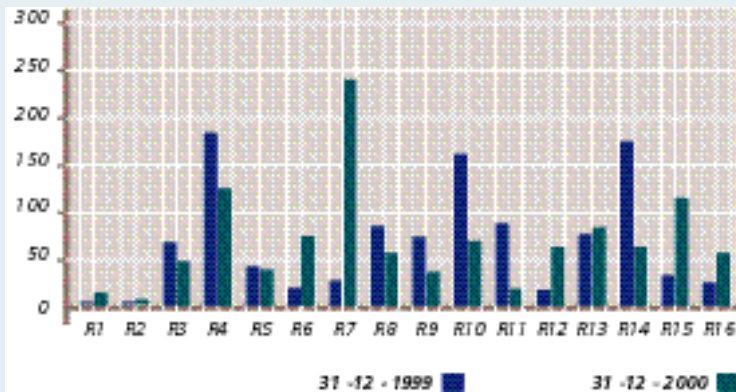
Répartition des prêts attribués par région

Au 31 Décembre 2000, l'ensemble des seize régions du Royaume ont bénéficié des concours financiers du FEC dans les proportions contenues dans le tableau ci-après:

REGION	31/12/1999		31/12/2000		VARIATION
	MDH	%	MDH	%	%
Oued Ed Dahab - Lagouira	0	0,0	15	1,4	0,0
Laâyoune - Boujdour - Sakia El Hamra	0	0,0	2	0,2	0,0
Guelmim - Es Semara	74	6,9	51	4,6	-30,8
Souss - Massa Drâa	186	17,1	128	11,3	-31,3
Gharb - Charda - Beni Hssen	44	4,1	44	3,9	-1,1
Chaouia - Ouardigha	16	1,4	76	6,8	384,7
Marrakech - Tensift - Al Haouz	31	2,8	243	21,5	696,1
Oriental	91	8,4	58	5,2	-35,8
Grand Casablanca	77	7,1	38	3,3	-51,4
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	166	15,4	70	6,2	-58,0
Doukkala - Abda	88	8,1	12	1,1	-86,4
Tadla - Azilal	13	1,2	70	6,2	432,6
Meknes - Tafilalet	79	7,3	85	7,6	7,8
Fès - Boulemane	168	15,5	68	6,1	-59,3
Taza - Al Hoceima - Taounate	33	3,0	109	9,7	231,6
Tanger - Tetouan	18	1,6	58	5,1	227,3
TOTAL	1 083	100,0	1127	100,0	4,1



Attributions par région



R1 : Oued Ed Dahab - Lagouira

R2 : Laâyoune - Boujdour - Sakia El Hamra

R3 : Guelmim - Es Semara

R4 : Sous - Massa Drâa

R5 : Gharb - Cherrada - Beni Hssen

R6 : Chaouia - Ouardigha

R7 : Marrakech - Tensift - Al Haouz

R8 : Oriental

R9 : Grand Casablanca

R10 : Rabat - Salé - Zemmour - Zaer

R11 : Doukkala - Abda

R12 : Tadla - Azilal

R13 : Meknes - Tafilalet

R14 : Fès - Boulemane

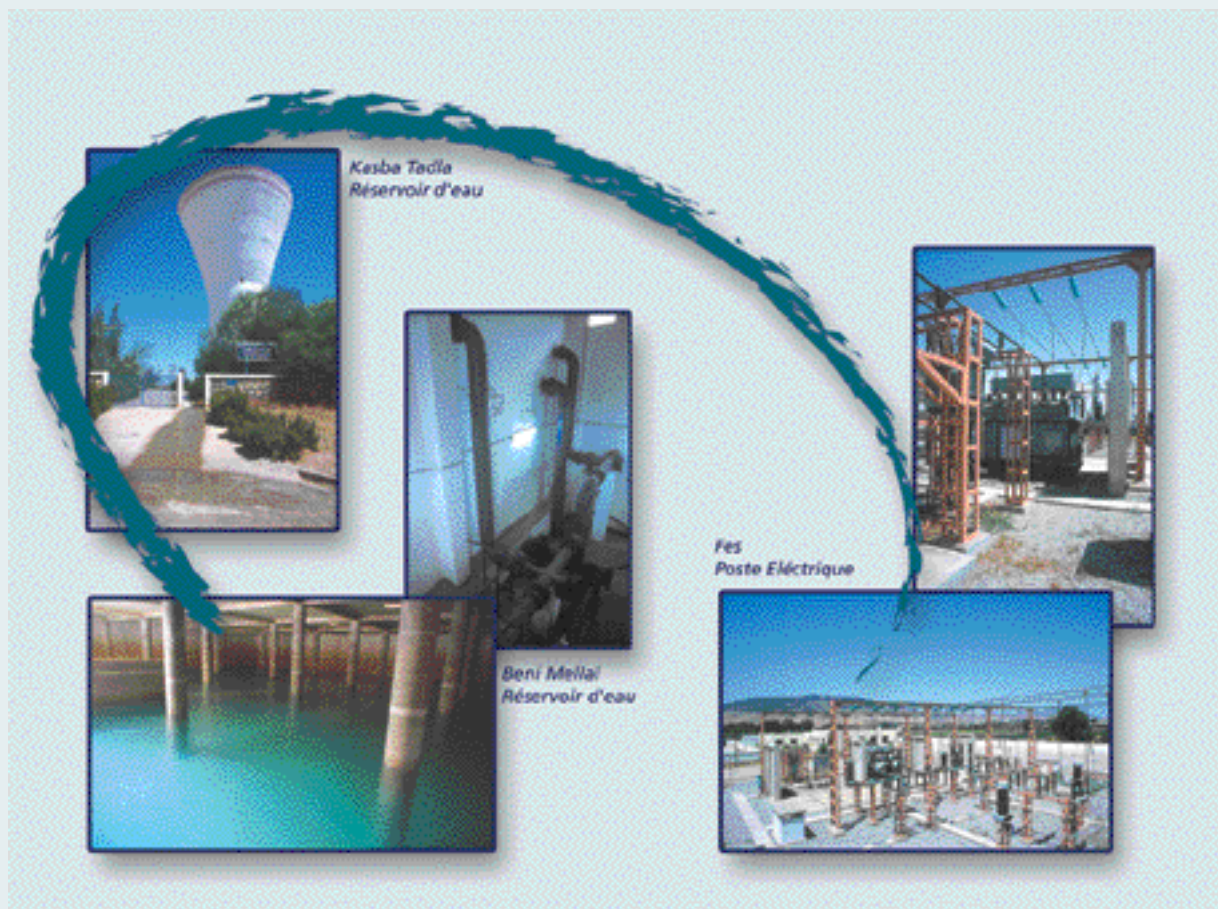
R15 : Taza - Al Hoceima - Taounate

R16 : Tanger - Tetouan

Cette répartition fait ressortir notamment que :

- Les prêts attribués à la Région de Marrakech-Tensift-Al Haouz ont connu une forte évolution, passant de 31 MDH à fin Décembre 1999 à 243 MDH à la même période de l'année 2000, enregistrant ainsi un accroissement de plus de 696%, et représentant 21,5% du total des attributions.

- Les Régions Fès-Boulemane, Doukkala-Abda et Rabat-Salé-Zemmour-Zaer connaissent un net recul. Leur part dans le total des attributions, passe de 15,5 à 6,1% pour la première, de 8,1 à 0,9% pour la seconde et de 15,4 à 6,2% pour la troisième.



B . Décaissements

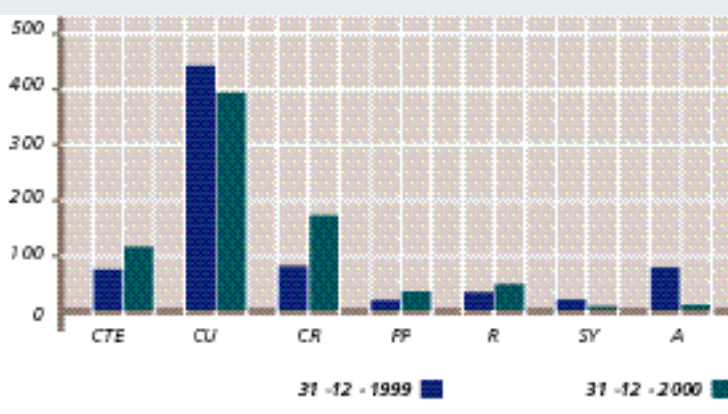
A A fin Décembre 2000, le volume des prêts décaissés s'est établi à 786 MDH, marquant une hausse de 4,7% par rapport au niveau enregistré à la même période de l'année 1999.

Répartition des prêts décaissés par type d'emprunteur

La répartition des prêts décaissés par type d'emprunteur a évolué comme suit :

TYPE D'EMPRUNTEUR	31/12/1999		31/12/2000		VARIATION
	MDH	%	MDH	%	
Communautés Urbaines	86	11,4	131	16,7	53,3
Communes Urbaines	447	59,5	398	50,6	-10,9
Communes Rurales	95	12,6	185	23,5	95,0
Provinces et Préfectures	14	1,9	22	2,8	59,7
Régies Autonomes	21	2,9	50	6,31	138,1
Syndicats Intercommunaux	8	1,1	0	0,0	-98,8
Autres	80	10,7	0	0,0	-100,0
TOTAL	750	100	786	100	4,7

Décaissements par type d'emprunteur



CTE: Communautés Urbaine
 CU: Communes Urbaines
 CR: Communes Rurales
 A: Autres
 PP: Provinces et préfectures
 R: Régies Autonomes
 SY: Syndicats Intercommunaux

Globalement, les collectivités locales urbaines (communes et communautés urbaines) ont bénéficié de 529 MDH, soit 67,3% des prêts décaissés durant l'année 2000.

Cependant on note une légère baisse (-10,9%) des décaissements au profit des communes urbaines. Les com-

munes rurales, quant à elles, ont enregistré un niveau de décaissement nettement meilleur que celui enregistré à la même période de l'année 1999, s'établissant à 185 MDH, contre 95 MDH en 1999, soit un accroissement de plus de 95%.

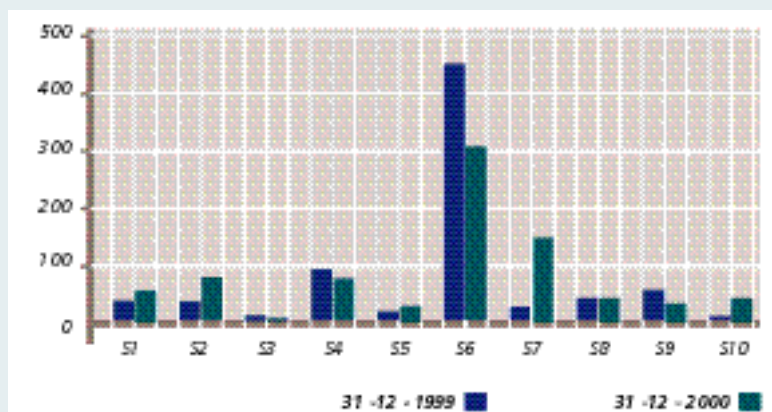


Répartition des prêts décaissés par secteur d'activité

La répartition des prêts décaissés par secteur d'activité se présentent comme suit :

SECTEUR D'ACTIVITÉ	31/12/1999		31/12/2000		VARIATION
	MDH	%	MDH	%	%
Eau potable	31	4,1	56	7,1	82,4
Electricité	34	4,5	82	10,5	143,2
Transport Urbain	9	1,2	2	0,2	-83,3
Equipements Commerciaux	97	12,9	69	8,8	-28,2
Equipements Spécialisés	10	1,3	16	2,0	60,2
Aménagements Urbains	451	60,2	325	41,3	-28,1
Equipements sportifs & touris.	26	3,4	145	18,4	467,5
Assainissement Liquide	34	4,5	34	4,3	0,6
Assainissement Solide	60	7,9	24	3,1	-59,7
Hors nomenclature	0	0,0	34	4,3	--
TOTAL	750	100	786	100	4,7

Décaissements par secteur



- S1 : Eau potable
- S2 : Electricité
- S3 : Transport urbain
- S4 : Equipements commerciaux
- S5 : Equipements spécialisés
- S6 : Aménagements urbains
- S7 : Equipements sportifs et touristiques
- S8 : Assainissement liquide
- S9 : Assainissement solide
- S10 : Hors nomenclature

Les secteurs des infrastructures de base (aménagement urbains, eau potable, électrification, assainissement liquide) restent prédominants dans la structure des prêts décaissés. En effet, ils totalisent un montant de 497 MDH, soit 63,23% des réalisations à fin Décembre 2000.

Par ailleurs, on note une nette amélioration (+ 467,5%) des décaissements au profit du secteur des équipements sportifs et touristiques. Ces décaisse-

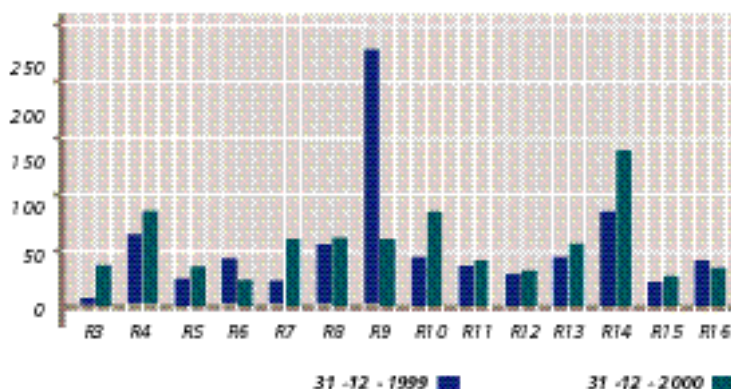
ments ont concerné pour plus de la moitié du montant total (54%), l'achèvement du complexe sportif de la ville de Fès.

Répartition des prêts décaissés par région

Le tableau ci-après, retrace la répartition des prêts décaissés par région, à fin Décembre, comparée à la même période de l'année précédente :

REGION	31/12/1999		31/12/2000		VARIATION
	MDH	%	MDH	%	%
Guelmim - Es Semara	5	0,7	36	4,5	573,6
Souss - Massa Drâa	69	9,1	87	11,0	26,2
Gharb - Chrarda - Beni Hssen	16	2,1	30	3,8	90,4
Chaouia - Ouardigha	45	6,0	23	2,9	-49,0
Marrakech - Tensift - Al Haouz	22	2,9	63	8,0	185,5
Oriental	58	7,7	63	8,0	9,0
Grand Casablanca	227	30,3	61	7,7	-73,3
Rabat - Salé - Zemmour - Zaer	47	6,2	83	10,5	76,7
Doukkala - Abda	37	4,9	43	5,4	16,7
Tadla - Azilal	32	4,2	37	4,7	16,2
Meknes - Tafilalet	48	6,4	61	7,8	27,7
Fès - Boulemane	84	11,2	143	18,2	70,7
Taza - Al Hoceima - Taounate	23	3,1	26	3,3	11,5
Tanger - Tetouan	39	5,2	32	4,1	-17,0
TOTAL	750	100	786	100	4,7

Décassements par région



- R3 : Guelmim - Es Semara
- R4 : Souss - Massa Drâa
- R5 : Gharb - Chrarda - Beni Hssen
- R6 : Chaouia - Ouardigha
- R7 : Marrakech - Tensift - Al Haouz
- R8 : Oriental
- R9 : Grand Casablanca
- R10 : Rabat - Salé - Zemmour - Zaer
- R11 : Doukkala - Abda
- R12 : Tadla - Azilal
- R13 : Meknes - Tafilalet
- R14 : Fès - Boulemane
- R15 : Taza - Al Hoceima - Taounate
- R16 : Tanger - Tetouan



Mobilisation des ressources



Mobilisation des ressources

Pour la couverture des besoins de l'activité durant l'exercice 2000, le F.E.C a eu recours, essentiellement, à des tirages sur les lignes de crédit extérieures existantes. L'appel aux ressources du marché local s'est limité au marché interbancaire sous forme d'avances à court terme.

A. Ressources mobilisées au 31 décembre 2000

Recouvrements

Au 31 Décembre 2000, le volume des recouvrements s'est établi à 1.180 MDH, en régression de 1,25% par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, le montant des créances en souffrance s'est élevé à 439,63 MDH contre 287,30 MDH au 31/12/99.

Mobilisation des ressources d'emprunt

En plus de ses ressources internes, le F.E.C a procédé à des tirages sur les lignes d'emprunt extérieures existantes, notamment la deuxième ligne de la Banque mondiale, relative au Deuxième Projet de Financement Municipal, pour un montant de 76,6 MDH, et une nouvelle ligne de crédit contractée auprès de la Banque Européen d'Investissement.

Le marché financier interne ayant été caractérisé, au cours du second semestre de l'année 2000, par une relative rareté des liquidités et une hausse des taux d'intérêt, la couverture des besoins de trésorerie a été assurée au moyen d'avances à court terme dont l'encours s'est élevé, au 31 Décembre 2000, à 30 MDH.

Globalement, les ressources mobilisées cette année, compte non tenu des avances de trésorerie, ont atteint 329 MDH au lieu de 387 MDH en 1999.

B . Nouveaux financements extérieurs

Parmi les emprunts extérieurs prospectés cette année, le F.E.C projette de conclure une ligne de crédit de 20 M d'Euros avec l'Agence Française de Développement.



Etats financiers

Malgré le ralentissement du rythme de croissance de l'activité de prêt, l'année 2000 a connu une évolution favorable des résultats de la Banque, confirmant, ainsi, la tendance à l'amélioration des résultats observés lors des trois derniers exercices. Des progressions appréciables ont été, en effet, enregistrées par les principaux indicateurs de rentabilité.

Le produit net bancaire (PNB) s'est ainsi établi à 203,36 MDH, au lieu de 199 MDH en 1999, soit une progression de 2,19%. Le résultat d'exploitation s'est inscrit également en progression, passant de 164,28 MDH en 1999 à 171,11 MDH en 2000. Cette évolution est d'autant plus appréciable que les résultats affichés se sont accompagnés d'un renforcement de la politique de provisionnement suivie par la Banque.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2000, se présentent comme suit:

A . Le bilan

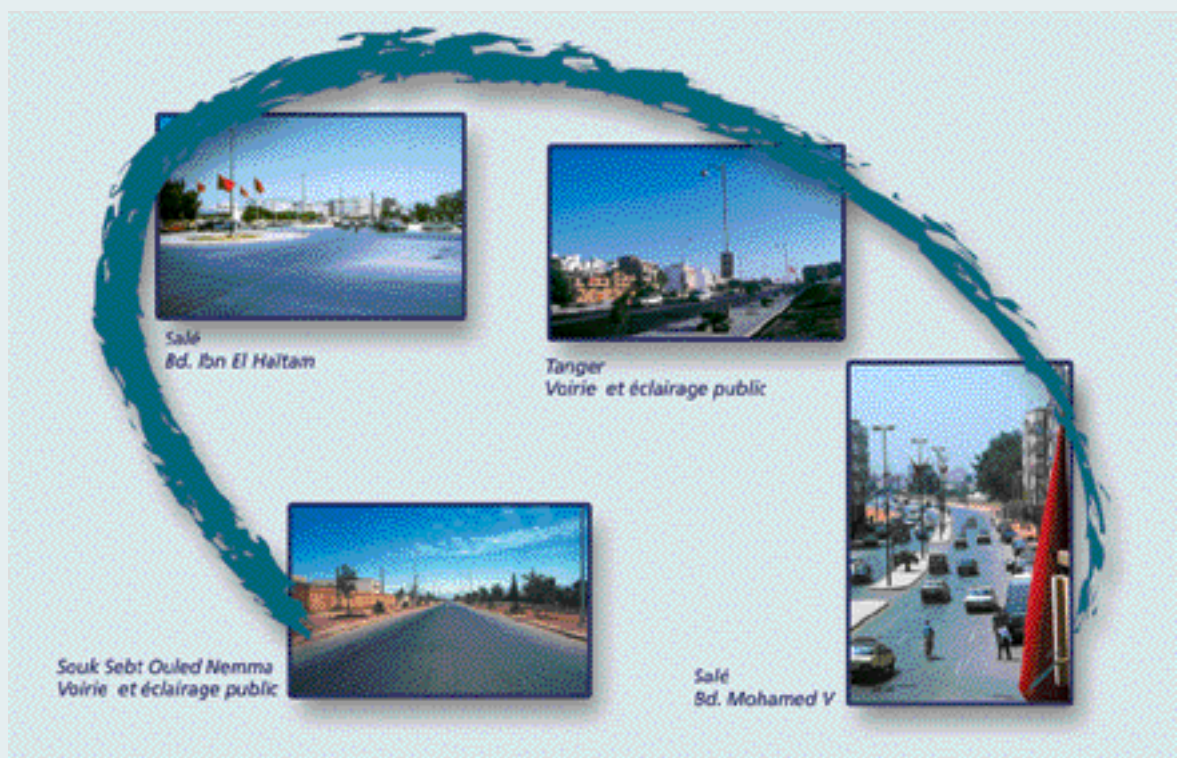
Le total du bilan s'est élevé, au 31 Décembre 2000, à 5 302,17 MDH, marquant ainsi une augmentation de 81,34 MDH ou 1,56 % par rapport à 1999.

Les grandes masses du bilan ont connu les évolutions suivantes :

1. ACTIF

Crédits à la Clientèle

L'encours des crédits à la clientèle, à moyen et long terme, s'est établi à 4 635,94 MDH, en augmentation de 37,34 MDH par rapport à 1999.



Cette variation résulte, principalement, de la différence entre les décaissements au profit des Collectivités Locales et des Régies Autonomes, arrêtés à 786,10 MDH, et le montant des amortissements qui s'est établi à 748,76 MDH.

Autres crédits

• Les Créances en Souffrance

Les créances en souffrance cumulées, telles que définies par Bank Al Maghrib, ont atteint 257,97 MDH au 31 Décembre 2000, contre 182,44 MDH en 1999, soit une progression de 41,40%.

• Les Agios Réservés

Les agios réservés, correspondant aux intérêts décomptés sur les arriérés, s'élèvent, au 31 Décembre 2000, à 254,65, contre 172,20 MDH une année auparavant.

• Les Provisions

Leur montant s'est établi, au 31 Décembre 2000, à 316,24 MDH, contre 250,82 MDH en 1999.

• Les Immobilisations Nettes

Leur montant est resté presque stable entre 1999 et 2000, suite, notamment, à la poursuite du plan d'amortissement et à l'acquisition, de diverses solutions et équipements informatiques pour 3,45 MDH.

• Les Frais d'Etablissement Nets

Ils se sont établis à 29,50 MDH, en augmentation de 0,89 MDH, due à la poursuite du plan d'amortissement et à la prise en compte d'une nouvelle commission de garantie de l'emprunt BEI 25 M ECUS pour 9,06 MDH.

2. PASSIF

Au 31 Décembre 2000, les principales ressources du FEC se décomposent comme suit :

Emprunts Obligataires	1 635,46	MDH
Emprunts Extérieurs	2 198,30	MDH
Certificats de Dépôt	496,76	MDH
Provisions pour Risques et Charges	16,75	MDH
Capital et Réserves	512,40	MDH

Les Emprunts

L'encours des emprunts s'est établi à 4 330,52 MDH, en diminution de 26,03 MDH par rapport à l'exercice précédent.

• Les Emprunts Obligataires et Assimilés

L'encours des emprunts obligataires, au 31 Décembre 2000, s'élève à 1 635,46 MDH contre 1 999,37 MDH en 1999. Le FEC n'a procédé, au cours de cet exercice, à aucune nouvelle émission, alors que les remboursements, à ce titre, ont atteint 363,91 MDH.

• Les Emprunts Extérieurs

L'encours des emprunts extérieurs s'élève à 2 198,30 MDH contre 1 876,69 MDH en 1999. Au cours de cet exercice, le FEC a procédé à des tirages de l'ordre 313,27 MDH et à des remboursements qui ont atteint 58,31 MDH.

• Les Certificats de Dépôt

Au cours de cet exercice, le F.E.C a eu recours, au marché des titres de créances négociables pour une enveloppe de 16,25 MDH. L'encours des certificats de dépôts, émis dans ce cadre, s'est élevé à 496,76 MDH au 31 Décembre 2000.

Les Provisions pour Risques et Charges

Leur montant s'est établi, au 31 Décembre 2000, à 16,75 MDH contre 19,78 MDH en 1999.

Capital et Réserves

• Le Capital

Le capital du F.E.C est constitué du Fonds de dotation qui est de 354,86 MDH.

• Les Réserves

Ces fonds ont connu une augmentation de 44,70 MDH suite à la décision d'affectation du résultat de l'exercice 1999 par le Conseil d'Administration.

Le Résultat

Le résultat net de l'exercice s'est établi à 47,14 MDH et s'inscrit ainsi en hausse de 5,46% par rapport à celui de l'exercice précédent.

B. Le compte des produits et charges

1. LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire se sont établis à 561,47 MDH à fin 2000 contre 585,85 MDH à fin 1999, soit une baisse de 4,16%. L'essentiel de ces produits provient des intérêts perçus sur les crédits à la clientèle qui se sont établis à 557,37 MDH au lieu de 578,05 MDH en 1999.

2. LES CHARGES

Les Charges d'Exploitation Bancaire

Les charges d'exploitation bancaire ont sensiblement baissé; elles sont passées de 386,84 MDH en 1999 à 358,11 MDH à fin 2000. Cette baisse s'explique, principalement, par l'amélioration du coût des ressources du F.E.C.

Les Charges Générales d'Exploitation

Leur montant est passé de 34,43 MDH en 1999 à 32,17 MDH en 2000 et se décompose comme suit:

• Frais du Personnel	16,75 MDH
• Impôts et Taxes	0,06 MDH
• Charges Externes	3,51 MDH
• Autres Charges	0,04 MDH
• Dotations aux Amortissements	11,81 MDH

3. LE PRODUIT NET BANCAIRE

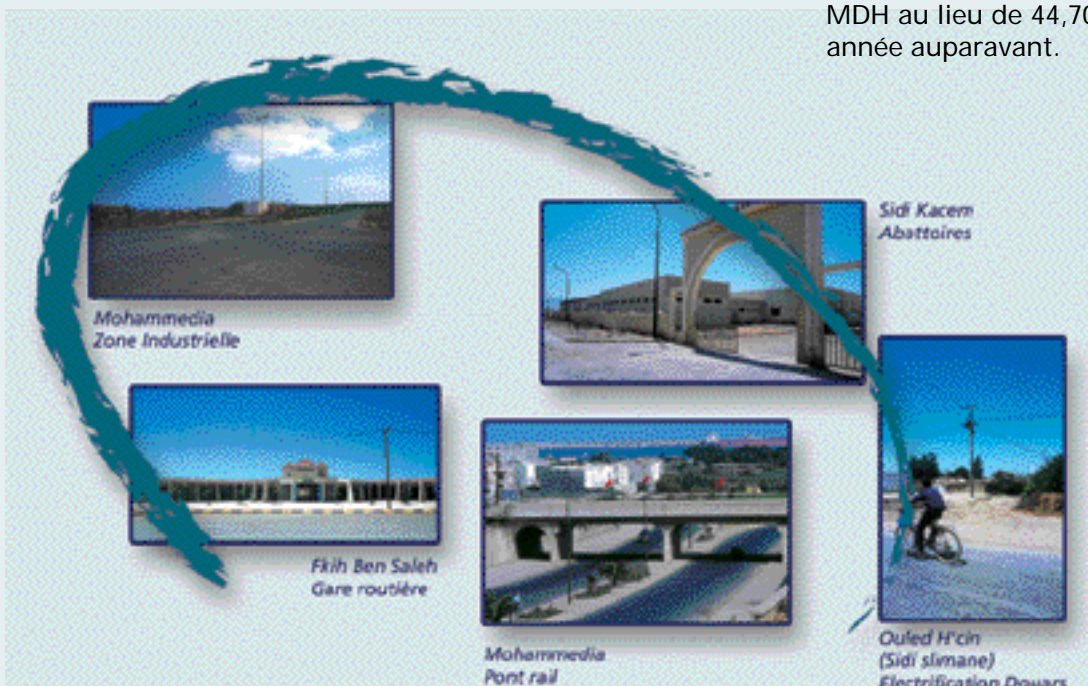
Ainsi, le produit net bancaire a atteint 203,36 MDH contre 199 MDH à fin 1999, soit un accroissement de 2,19%.

4. LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le Résultat Brut d'Exploitation fait état, au 31 Décembre 2000, d'un solde bénéficiaire de 171,11 MDH contre 164,28 MDH en 1999. Cette évolution favorable s'explique essentiellement par l'amélioration du PNB et par la maîtrise des charges générales d'exploitation.

5. LE RESULTAT NET DE L'EXERCICE

Compte tenu du résultat d'exploitation, des dotations aux provisions et des éléments exceptionnels, concernant essentiellement l'impôt sur les sociétés relatif à l'exercice 2000, le solde de ce compte laisse apparaître un résultat bénéficiaire net de 47,14 MDH au lieu de 44,70 MDH, une année auparavant.



Rapport des auditeurs
indépendants

Rapport des commissaires
aux comptes

Annexes
financières



Au Conseil d'Administration du
Fonds d'Équipement Communal
(F.E.C.)
RABAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2000

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, du Fonds d'Équipement Communal (FEC) au 31 décembre 2000 lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) pour l'exercice clos à cette date. La préparation de ces états de synthèse relève de la responsabilité de la Direction du Fonds d'Équipement Communal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états de synthèse, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes internationales d'audit. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend un examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants présentés et les informations contenues dans les états de synthèse. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables appliqués et des estimations importantes ainsi que de la présentation en général des états de synthèse de l'entreprise. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Fonds d'Équipement Communal (FEC) au 31 décembre 2000 ainsi que du résultat de ses opérations et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.



Le 25 mai 2001

Au Conseil d'Administration du
Fonds d'Équipement Communal
(F.E.C.)
RABAT

Mesdames, Messieurs,

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2000**

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, du Fonds d'Équipement Communal (FEC) arrêtés au 31 décembre 2000, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres, totalisant DH 559 546 644 dont un bénéfice net de DH 47 142 837 sont la responsabilité des organes de gestion du FEC. Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale, ainsi que de la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

2. A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du FEC au 31 décembre 2000 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Le 29 juin 2001

Les Commissaires aux Comptes

Pour Price Waterhouse



A. Belkasmî
Expert-Comptable

Cabinet A. El Quortobi



A. El Quortobi
Expert-Comptable

Bilan au 31decembre 2000

ACTIF	2000	1999
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service chèques postaux	1.323.902,57	29.812.099,55
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	109.989.910,73	152.633.513,44
A vue	48.987.111,15	151.000.000,00
A terme	61.002.799,58	1.633.513,44
Créances sur la clientèle	4.852.274.012,72	4.801.244.391,69
Crédits de trésorerie et de la consommation	1.917.093,47	1.993.834,68
Crédits à l'équipement	5.148.239.464,64	5.006.978.433,05
Crédits immobiliers	15.047.122,26	13.065.008,23
Autres crédits	(312.929.667,65)	(220.792.884,27)
Autres actifs	310.450.115,74	208.821.169,12
Titres de participation et emplois assimilés	25.000,00	25.000,00
Immobilisations incorporelles	1.316.193,75	-
Immobilisations corporelles	26.796.161,17	28.296.020,31
TOTAL ACTIF	5.302.175.296,68	5.220.832.194,11

PASSIF	2000	1999
Banques centrales, Trésor public, Service chèques postaux	4.234,05	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.282.762.624,20	1.925.645.073,07
A vue	-	5.611.753,53
A terme	2.282.762.624,20	1.920.033.319,54
Titres de créances émis	2.213.267.817,13	2.582.574.066,88
Titres de créance négociables	504.475.927,90	493.530.043,88
Emprunts obligataires	1.708.791.889,23	2.089.044.023,00
Autres passifs	229.840.713,98	180.426.796,48
Provisions pour risques et charges	16.753.263,41	19.782.450,40
Réserves et primes liées au capital	157.545.451,44	112.846.624,93
Capital	354.858.355,84	354.858.355,84
Résultat net de l'exercice	47.142.836,63	44.698.826,51
TOTAL PASSIF	5.302.175.296,68	5.220.832.194,11



HORS BILAN**31/12/00****ENGAGEMENTS DONNES****2.482.478**

Engagements de financement donnés en faveur d'E.C. et assimilés	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	2.482.478
Engagements de garantie d'ordre d'E.C. et assimilés	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	-

ENGAGEMENTS RECUS**331.891**

Engagements de financement reçus d'E.C. et assimilés	331.891
Engagements de garantie reçus d'E.C. et assimilés	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	-

en milliers de DH

Comptes de produits et charges

<i>LIBELLE</i>	<i>2000</i>	<i>1999</i>
Produits d'exploitation bancaire	561.471.247,19	585.846.739,48
Intérêts et autres produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	4.097.333,57	7.793.175,64
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	557.373.913,62	578.053.563,84
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-
Produits sur titres de propriété	-	-
Produits sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
Commissions sur prestation de service	-	-
Autres produits bancaires	-	-
Charges d'exploitation bancaire	358.107.812,57	386.844.433,42
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	120.908.185,19	115.096.853,48
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	236.226.034,98	271.746.016,24
Charges sur immobilisations en crédit bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	973.592,40	1.563,70
Produit net bancaire	203.363.434,62	199.002.306,06
Produits d'exploitation non bancaires	55.900,00	48.550,00
Charges d'exploitation non bancaires	138.432,16	343.291,00
Charges générales d'exploitation	32.168.096,85	34.431.450,28
Charges du personnel	16.750.662,33	17.886.591,76
Impôts et taxes	61.219,80	53.328,80
Charges externes	3.505.171,90	5.547.644,00
Autres charges générales d'exploitation	40.073,69	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immos corporelles et incorporelles	11.810.969,13	10.943.885,72
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	140.275.250,89	103.958.668,76
Dotations aux provisions aux créances et engagements par signature en souffrance	133.926.021,64	89.073.457,90
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-
Autres dotations aux provisions	6.349.229,25	14.885.210,86
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	55.814.473,37	10.148.390,00
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	46.436.057,13	10.148.390,00
Récupération sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	9.378.416,24	-
Résultat courant	86.652.028,09	70.465.836,02
Produits non courants	436.488,14	4.799.694,00
Charges non courantes	9.035.495,32	1.125.752,62
Résultat avant impôt	78.053.020,91	74.139.777,40
Impôt sur les résultats	30.910.184,28	29.440.951,00
Résultat net de l'exercice	47.142.836,63	44.698.826,40



Flux de trésorerie

31/12/00

Produits d'exploitation bancaire perçus	487.956
Récupérations sur créances amorties	-
Produits d'exploitation non bancaire perçus	56
Charges d'exploitation bancaire versées	-322.989
Charges d'exploitation non bancaire versées	-138
Charges générales d'exploitation versées	-16.776
Impôts sur les résultats versés	-34.312

I - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 113.797

Variation de :

Créances sur les établissements de crédit et assimilés	42.643
Créances sur la clientèle	-51.030
Titres de transaction et de placement	
Autres actifs	-101.629
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	357.118
Dépôts de la clientèle	
Titres de créance émis	-369.306
Autres passifs	49.414

II - SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION -72.790

III - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I+II) 41.007

Produit des cessions d'immobilisations financières	
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	
Acquisition d'immobilisations financières	
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-12.515
Intérêts perçus	
Dividendes perçus	

IV - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT -12.515

Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-
Emission de dettes subordonnées	-
Emission d'actions	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-
Intérêts versés	-
Dividendes versés	-

V - FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT -

VI - VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE 28.492

VII - TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (III + IV + V) 29.812

VIII - TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 1.320

Etats des sol des de gestion

Tableau de formation des résultats

LIBELLE	31/12/00	31/12/99
+ Intérêts et produits assimilés	561.471,00	585.847,00
- Intérêts et charges assimilées	357.134,00	386.556,00
MARGE D'INTERET	204.337,00	199.291,00
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues		
- Commissions servies	973,00	288,00
Marge sur commissions	-973,00	-288,00
+/- Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+/- Résultat des opérations sur titres de placement	-	-
+/- Résultat des opérations de change	-	-
+/- Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	-	-
+ Divers autres produits bancaires		
- Diverses autres charges bancaires		
PRODUIT NET BANCAIRE	203.364,00	199.003,00
+/- Résultat des opérations sur immobilisations financières		
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	55,00	48,00
- Autres charges d'exploitation non bancaire	138,00	343,00
- Charges générales d'exploitation	32.168,00	34.431,00
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	171.113,00	164.277,00
+/- Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	87.490,00	78.925,00
+/- Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-3.029,00	14.885,00
RESULTAT COURANT	86.652,00	70.467,00
RESULTAT NON COURANT	-8.599,00	3.674,00
- Impôts sur les résultats	30.910,00	29.441,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	47.143,00	44.700,00



Capacité d'auto-financement

LIBELLE	31/12/00	31/12/99
+/- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	47.143,00	44.700,00
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	11.811,00	11.196,00
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
+ Dotations aux provisions pour risques généraux		
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions		
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières		
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+/- CAPACITE D'AUTO-FINANCEMENT	58.954,00	55.896,00
- Bénéfices distribués		
+/- AUTO-FINANCEMENT	58.954,00	55.896,00